

## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE RAWDON

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En conformité avec l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de procéder au dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité de Rawdon.

### **Résultat du rapport financier 2014**

En date du 14 avril 2015, la firme de vérificateurs Goudreau, Poirier Inc. déposait les états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de la Municipalité de Rawdon.

L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales (surplus de l'exercice) de la Municipalité de Rawdon se terminant le 31 décembre 2014 est de 1 040 866 \$. Cependant, puisque des sommes ont été affectées en cours d'année, l'excédent de fonctionnement non affecté total au 31 décembre est de 2 538 776 \$.

L'endettement total net à long terme de la Municipalité de Rawdon au 31 décembre 2014 était de 26 320 681 \$.

Le capital disponible du fonds de parcs et terrains de jeux était de 27 515 \$ et celui du fonds de roulement au 31 décembre 2014 était de 412 905 \$.

### **Programme triennal d'immobilisations**

Le dernier programme triennal d'immobilisations que la Municipalité de Rawdon a adopté pour 2015-2016-2017 se chiffrait à 6 145 027 \$ dont 2 631 502 \$ pour l'année 2015. Les projets d'infrastructures réalisés sont :

- Recherche d'amiante dans les bâtiments municipaux
- Réaménagement de l'hôtel de ville – section loisirs et réception principale
- Acquisition du barrage du lac Rawdon
- Réaménagement du stationnement municipal à l'arrière de l'hôtel de ville
- Acquisition d'un nouveau camion auto-pompe incendie
- Installation de deux écrans numériques
- Plusieurs travaux de pavage totalisant 555 000 \$
- Ajout de trottoir sur la 1<sup>e</sup> Avenue
- Rénovation du Centre Metcalfe et du chalet de la plage, ainsi que travaux pour contrer l'érosion à la plage municipale
- Acquisition d'un nouveau camion 10 roues pour la voirie municipale

En plus de ces projets d'infrastructures, nous pouvons citer les réalisations suivantes :

- Mise en œuvre d'une planification stratégique selon des principes de développement durable

- Création d'un Comité consultatif en environnement
- Signature de la convention collective des pompiers 2013-2018
- Création d'un comité paritaire en matière de santé et sécurité au travail
- Adoption de la politique Municipalité Amis des Aînés (MADA)
- Adoption d'une politique sur les saines habitudes de vie
- Implication municipale – Persévérance scolaire
- Interdiction de vente de boissons énergisantes dans les établissements municipaux
- Prolongement des heures d'ouverture de l'hôtel de ville durant la saison estivale
- Forte augmentation de fréquentation au camp de jour et la mise en place d'un camp de jour intégré
- Barrage du Lac-Asselin
- Appui au comité Citoyens sous haute tension (Ligne 735 kV)
- Début de la construction de la nouvelle usine Saint-Patrick
- Amélioration des modules de jeu au Skate park

#### **Indications préliminaires des résultats financiers 2015 pour la Municipalité de Rawdon**

Selon le rapport de la directrice du Service des finances, au 31 octobre 2015, ce conseil envisage un surplus d'opération de 457 933 \$ pour l'année en cours.

#### **Orientations générales pour le prochain budget 2016**

La Municipalité entend poursuivre ses efforts pour réduire l'appropriation des surplus pour l'équilibre de son budget. Les éléments suivants seront pris en considération lors de la préparation du budget 2016 :

- Limite de la croissance des dépenses de 1 %
- Génération d'une croissance de l'évaluation foncière à 1 %
- Maintenir la hausse de la masse salariale à 2,5 %
- Dernière année d'appropriation de surplus pour des fins d'équilibre budgétaire

#### **Orientations générales du prochain programme triennal d'immobilisations pour les années 2016-2017-2018**

Toujours dans le respect de la capacité de payer, les principaux projets du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 sont :

- Programmation des travaux dans le cadre de la TECQ 2014-2018 (réhabilitation de conduites)

- Géomatique (informatisation du Service de l'urbanisme)
- Carnet de santé de nos infrastructures routières
- Installation d'une nouvelle patinoire au Parc Nichol pour l'hiver 2015-2016 (en cours de réalisation)
- Partenariat avec l'organisme La tournée des Cantons pour le développement de sentiers multifonctionnels
- Mise à jour de l'équité salariale – Employés municipaux
- Refonte des règlements municipaux en matière d'urbanisme (**VILLAGE ET CANTON**)
- Adoption d'une politique de l'arbre
- Harmonisation de l'affichage municipal sur l'ensemble du territoire
- Développement de pistes multifonctionnelles (rues Queen/Metcalf, ch. Saint-Alphonse, Lakeshore Drive, 6<sup>e</sup> Avenue, ch. Vincent-Massey, rues Foresthill, du Mont-Ponbriand et Henri)
- Acquisition d'un immeuble pour l'implantation d'un bâtiment à vocation culturelle/loisirs
- Offrir l'accès aux livres numériques à la bibliothèque municipale

#### **Rémunération et allocation de dépenses des membres du conseil**

La rémunération de base versée annuellement au maire est de 34 058,13 \$ et de 15 976 \$ à titre d'allocation de dépenses; celle des conseillers est de 7 700,60 \$ annuellement et de 3 850,30 \$ à titre d'allocation de dépenses. Le maire suppléant reçoit une rémunération de 831,25 \$ annuellement à laquelle s'ajoute une allocation de 415,62 \$. La MRC de la Matawinie verse au maire une rémunération de base de 4 936,20 \$ et une somme additionnelle de 113,66 \$ par conseil des maires. De plus, chaque participation à un des comités de la MRC est rémunérée à 238,15 \$ aucune allocation de dépenses n'est versé au maire par la MRC.

#### **Liste des dépenses de plus de 25 000 \$**

Conformément à l'article 955 du Code Municipal, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense supérieure à 25 000 \$ et la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même co-contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ et ce, pour la période du 11 novembre 2014 au 9 novembre 2015. Ces listes sont disponibles pour consultation.

En terminant, je tiens à préciser que nous visons un budget juste et équilibré où la capacité de payer sera respectée. Le conseil municipal vous invite donc à assister à une présentation du budget 2016 lors de la séance ordinaire du conseil municipal le 8 décembre 2015 à 19 h 30 au Centre Metcalfe, et à son adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal, le 15 décembre 2015 à 19 h au centre Metcalfe.

Je vous remercie de votre attention.

Bruno Guilbault, Maire